

Nouveau territoire, nouveau paradigme : les MAS et FAM à l'heure du changement

*Enregistré sous le numéro 31590379959 auprès du Préfet de région Hauts-de-France.
Cette formation est éligible au titre de la formation professionnelle continue UNIFAF, à titre dérogatoire*

Mardi 27 novembre 2018

9h00 - 17h00

(Accueil à partir de 8h30)

HOTEL MERCURE ARRAS CENTRE GARE

58 Boulevard Carnot

62000 ARRAS

Le secteur médicosocial traverse actuellement une phase de mutation profonde. Dans l'objectif d'une société plus inclusive, la logique de « places » s'efface au profit d'une logique de « parcours ».

Il s'agit pour les établissements et services sociaux et médicosociaux, d'être en mesure de proposer une réponse adaptée à la diversité des besoins individuels et à leur évolution, en optimisant le recours aux services et équipements de droit commun.

Ce changement de paradigme implique des modifications conséquentes visant une plus grande souplesse. Il impacte tant les modes de financement, que d'organisation et de management, et invite à un décloisonnement des secteurs (gérontologie, handicap, sanitaire, etc.) et à une évolution des pratiques professionnelles.

Comment ces changements s'opèrent-ils dans les MAS et les FAM, pour lesquels cette dynamique inclusive pourrait sembler plus délicate au regard de la vulnérabilité des publics accueillis ?

Cette journée sera l'occasion d'envisager les réformes en cours dans une perspective globale, et de discuter de leur impact sur les MAS et FAM. Elle sera nourrie de nombreux exemples de terrain, qui témoigneront de la richesse des initiatives mises en œuvre et montreront que la pratique de terrain reste le principal terreau de l'innovation.

Nous souhaitons également, à travers cette journée, offrir un espace de rencontre et de discussion aux cadres de l'ensemble des MAS et FAM de notre région. Cette journée alternera ainsi séances plénières, ateliers, temps de débat et d'échanges, et sera introduite par une présentation de la constitution historique des Hauts – de - France.

8h30 : ACCUEIL CAFE

9h : Allocution de bienvenue

Frédéric GHYSELEN, Directeur du CREAI Hauts-de-France

9h15 : « Les Hauts-de-France, des origines à nos jours »

Christian DEFEBVRE, Agrégé d'histoire-géographie, docteur en sciences de l'éducation

Nous retracerons l'histoire de la région des Hauts-de-France afin de mieux comprendre les particularités des différents territoires qui la composent, et de saisir les dynamiques et les forces qui animent ce nouveau territoire d'action médicosociale.

9h45 : La logique de parcours comme nouvelle entrée de l'action médico-sociale : quelles conséquences pour les MAS et les FAM ?

Jean-René LOUBAT, Psychosociologue, docteur en sciences humaines, consultant et formateur libéral auprès des institutions sanitaires, sociales et médico-sociales

Mr LOUBAT évoquera les grandes lignes d'évolution sociétales, d'ordre sociologique, démographique et économique, qui président à la transition des secteurs de l'action sanitaire, médico-sociale et sociale.

Il s'agira de :

Développer les conséquences pratiques que cette transition entraîne auprès des opérateurs de ces secteurs, tant au plan du positionnement, des pratiques d'accompagnement, des organisations que du management : logique de parcours, projet de vie et de territoire, développement des services à domicile, du partenariat et du recours au droit commun, évolution des modes d'orientation et de financement (SERAFIN-PH), affirmation de la coordination de parcours, émergence de nouvelles organisations (plateformes de services), etc.

Considérer les spécificités des MAS et FAM et de leurs publics pour lesquels la désinstitutionnalisation et l'inclusion paraissent plus difficiles ;

Mettre l'accent sur le management dans la mise en place de ces nouvelles organisations : évolution des fonctions et compétences, GPEC, modifications des organigrammes et des modes de management.



10h30 Questions, partage de réflexions

10h45 : PAUSE

11h : Les axes stratégiques du Programme Régional de Santé 2018-2028

ARS des Hauts-de-France (sous réserve de confirmation)



11h20 Questions, partage de réflexions

11h30 : Réformes des diplômes, évolutions des métiers

Yann REGARD, Directeur des études, IRTS Hauts-de-France



12h15 Questions, partage de réflexions

12h30 - 14h : COCKTAIL DEJEUNATOIRE

14h - 16h : Ateliers (2 ateliers au choix)

Atelier n°1 : L'accueil en MAS et FAM aux différents âges de la vie

- L'accueil de personnes handicapées vieillissantes, **Patricia GUILLEMETTE, Directrice du Pôle Autonomie, Apei des 2 Vallées et Dominique LEFORT, Directrice du Pôle Soins, Apei de Laon**, membres du Groupement Axonais des Directeurs d'Établissements et Services sociaux et médico-sociaux
- Des jeunes en aménagement CRETON aux personnes handicapées vieillissantes : l'accueil de publics de générations différentes, **Annick STRATMAINS, Directrice du foyer Les Lauriers**

Atelier n°2 : Evolution de l'offre de service et innovations en MAS et FAM

- Une MAS externalisée pour personnes cérébrolésées, **Hélène DELECROIX, Responsable de service « Auprès TC », Fondation Partage et Vie**
- Présentation de l'Unité d'Accompagnement et de Soutien (UAS), **Mme DALIGAUT, Chef de service UAS, APAJH**

Atelier n°3 : Ouverture et inclusion : perspectives internationales

Les voyages apprenants : en quoi peuvent-ils influencer, modifier ou conforter les principes d'intervention et les souhaits d'évolutions, notamment en termes d'ouverture et d'inclusion ?

Témoignages de professionnels ayant visité des établissements en Suisse, Suède et Espagne

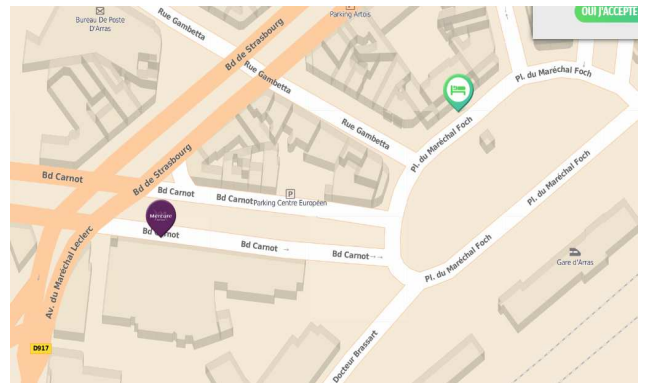
- **Julien ROBERT, Chargé de mission POLYCAP**
- **Corinne MEILLIER, Directrice de la MAS, Le Hameau, GAPAS**
- **David DESMULIER, Directeur de la MAS La Gerlotte, GAPAS**

16h : Restitution des travaux des ateliers

16h30 : Conclusion

Jean-René LOUBAT, Psychosociologue, docteur en sciences humaines, consultant et formateur libéral auprès des institutions sanitaires, sociales et médico-sociales

17h : CLOTURE DE LA JOURNEE



Bulletin d'inscription - Journée Groupement MAS/FAM du 27/11/2018
« Nouveaux territoires – Nouveaux paradigmes : les MAS/FAM à l'heure du changement »

Bulletin à retourner au **CREAI HAUTS-DE-FRANCE**

- par courrier : 54, Boulevard Montebello – B.P. 92009 - 59011 LILLE CEDEX
 par mail à : kleclaire@creaihdf.org par fax : 03 20 17 03 17

COORDONNEES

Nom de l'établissement de fonction (pour les professionnels) :

(Pour tous)


Adresse :

CP : **Ville** :

Mail :

PARTICIPANT 1

Nom : **Prénom** :

- Professionnel **Fonction** : 
 Famille Etudiant en formation initiale Autre (précisez) :

- 90 €
 130 €
 30 €

Mail :


Choix des ateliers

(2 maximum, inscription dans la limite des places disponibles)

- L'accueil en MAS/FAM aux différents âges de la vie
 Evolution de l'offre de service et innovations en MAS/FAM
 Ouverture et inclusion

PARTICIPANT 2

Nom : **Prénom** :

- Professionnel **Fonction** : 
 Famille Etudiant en formation initiale Autre (précisez) :

- 90 €
 130 €
 30 €

Mail :

Choix des ateliers

(2 maximum, inscription dans la limite des places disponibles)

- L'accueil en MAS/FAM aux différents âges de la vie
 Evolution de l'offre de service et innovations en MAS/FAM
 Ouverture et inclusion

TOTAL €

Les données collectées sur cette fiche servent à vous adresser tous documents liés à la journée (confirmation, dossier du participant, attestation, facturation...) et à vous informer des prochaines journées organisées par le CREAI

MODALITES DE REGLEMENT

- Chèque ci-joint (à l'ordre du CREAI Hauts-de-France)
 → Une facture acquittée vous sera adressée après la journée
- Virement bancaire
 Mandat administratif
 Sur présentation de facture

Si adresse de facturation différente, précisez :

CONDITIONS D'ANNULATION ET REMBOURSEMENT

- Les annulations motivées pourront être remboursées intégralement jusqu'au 19 novembre 2018.
- Au-delà, toute annulation ne pourra plus faire l'objet d'aucun remboursement. Le tarif d'entrée sera dû dans son intégralité.

TARIFS

- Contribuant CREAI 90€
 - Non contribuant CREAI 130€
 - Famille – Etudiant en formation initiale (sur justificatif) 30€
- Le repas est compris dans chaque droit d'entrée.**